

Ces derniers mois, les commissariats de Police ont reçu une note d'information destinée à renseigner les fonctionnaires de Police sur le mouvement des Raves et surtout les interdire.

CODa en a eu vent et vous livre l'intégralité du document.

Ceci n'est pas un canular, même si le contenu peut faire grincer des dents ou éclater de rire.

TEKNO KEUFS.

NOTE D'INFORMATION SUR LES SOIRES «RAVE» OU «ACID HOUSE»

Originaire de Grande Bretagne, ce phénomène semble se développer en France très rapidement. Les soirées «RAVE» (signifiant rêves éveillés et hallucinatoires) généralement organisées dans des lieux publics tels que discothèques, dancings, etc., se différencient des soirées «ACID HOUSE» organisées dans des lieux «sauvages» (usines désaffectées, terrains vagues, péniches, etc.) par la drogue employée et la musique distribuée.

Pour la première, on y emploie l'ecstasy sur de la «TECHNO MUSIC». En ce qui concerne la seconde, les participants recherchent des effets beaucoup plus puissants, car ils usent de L.S.D. 25, en écoutant de la musique «ACID MUSIC».

Cette substance provoque de puissantes hallucinations, parfois agréables, parfois cauchemardesques qui peuvent mener à la folie, au suicide, ou à des actes criminels. Elles peuvent s'arrêter, et revenir quelques mois plus tard, même sans reprendre de cette drogue entre temps.

Ces soirées sont fréquentées par une jeunesse de 20 à 30 ans environ de tous milieux. Leurs lieux sont connus au dernier moment par le biais d'un serveur Minitel 3615 code RAVE. Les drogues sont distribuées par des revendeurs spécialement dépêchés pour l'occasion, généralement de Paris ou la région parisienne et qui sou-

vent proposent une gamme complète (héroïne, cocaïne, cannabis, crack) fournissent à la demande. Devant les dangers évidents que représente de telles manifestations, il importe de lutter efficacement contre celles-ci dès qu'on en a connaissance, soit en les faisant interdire par arrêté préfectoral ou municipal, soit en informant l'organisateur qu'il est possible des peines figurant à l'art. L. 627 al. 5 ou de provoquer une intervention directe sous contrôle de l'autorité judiciaire.



La seule chose que l'on pourrait dire, c'est que la description des effets du L.S.D est assez juste. En ce qui concerne le reste, point n'est besoin d'en rajouter, tellement le communiqué frise le ridicule. Si l'on en croit l'auteur de cette perle littéraire, il existerait un réseau de trafiquants, direc-

tement lié au phénomène Rave. Si tel est le cas, on est en droit de se poser des questions... que fait la Police? Concrètement... Quand à la terminologie musicale, on pourrait comprendre certaines inexactitudes si ce mouvement était parfaitement hermétique. En l'occurrence, cela n'est pas le cas, et des magazines comme CODa doivent bien servir à éclairer la lanterne du parfait apprenant Raver. Cette note de Service est la preuve, désormais flagrante, qu'il faut réellement entamer des discussions (si tant est qu'il s'agisse de dialogue et non pas de répression) avec les autorités. A bon entendeur... JFK.



*RUMBLE:

le Rumble est un phénomène très souvent constaté dans les Raves. En deux mots, il s'agit d'un phénomène électro-acoustique normal. Les basses très puissantes générées par des systèmes de son surdimensionnés ne sont pas compatibles avec l'installation de platines tourne-disques. En effet les fréquences (généralement situées aux alentours de 50 Hz) repassent par les cellules des platines, provoquant un effet de «larsen» dans les basses. Cela se traduit par un effet de ronflement sourd dans le genre tremblement de terre. Peu de sonoriseurs trouvent la parade à ce problème ou n'y pensent carrément pas. Il y a pourtant quelques solutions et surtout quelques recommandations.

- Éloigner le plus possible les caissons de basses des platines et par conséquent, éviter de les poser à même la scène.
- Si le retour du DJ possède un haut parleur de 38 cm, exécuter une sortie séparée avec un égaliseur.
- Dans la mesure du possible, poser les platines sur un support stable et solide. Dans une structure fixe on pourra les poser sur des chambres à air ou sur des structures «Peau de dauphin» en vente chez la plupart des magasins de matériel sono. Le luxe c'est de suspendre les platines au plafond ou sur un élément de pont au moyen de bras afin d'éviter tout contact avec le sol.
- Enfin, pendant le «Sound Check» mettez un disque sur chaque platine. Posez les bras sur chacun des disques, mais sans que les platines tournent. Poussez les potentiomètres à fond et réglez les sensibilités au maximum de leur utilisation future. Là, c'est sur, vous avez du Rumble. Il ne vous reste plus qu'à couper sur les égaliseurs, les fréquences qui génèrent cet effet. Prévoyez une marge de sécurité, c'est à dire: mettez votre système à fond, tel qu'il ne sera jamais!

Espérons que cette petite explication vous délivrera de cette bête noire, mais à chaque problème il existe des solutions... Le monde appartient à ceux qui l'écoutent...

